

RECHERCHES
CVRIEVSES
DES MONOYES
DE FRANCE.

LIVRE QUATRIÈME.



CHLOTAIRE qui avoit déjà regné vingt-huit ans dans toutes les disgraces de la Fortune, se voyant, par le deceds de tant de Princes, Roy de la France entiere, ne songea plus qu'à regler son Royaume, restablir la discipline, faire jouir ses Sujets d'un repos assésuré, & rendre Dagobert & Aribert ses enfans capables de leur commander. Il convoqua pour ce sujet plusieurs Conciles Royaux à Paris, & ailleurs, confirma la loy donnée aux Allemans par Thierrri, & y adjousta beaucoup d'articles. Dans cette loy il est parlé de Sols qui ne valoient que douze Deniers d'argent, de *Semis* qui en valoient six, & de *Tremisses* ou Tiers qui en valoient quatre, & d'une espece nommée *Saiga* qui ne valoît que le quart du *Tremissis*, c'est à dire un Denier. La loy n'exprime point la matiere de *Saiga*. Pour le Sol il falloit qu'il fust d'argent, autrement il n'y eust eu aucune proportion réglée entre l'or & l'argent: car si le Sol eust esté d'or, de quatre-vingts quatre grains de poids, & de soixante & douze à la livre, s'exposant pour douze deniers de vingt & un grain de poids chacun, il n'y eust eu que proportion troisiéme, ce qui n'est pas croyable. Beaucoup ont creu, & non sans fondement, qu'il y avoit aussi chez les François un Sol d'argent valant seulement 12. deniers d'argent. Sur ce pied le Sol d'argent devoit estre à la taille de 24. à la livre, de 252. grains de poids chaque piece: un Sol d'or en valoît 3. & demi, qui font 40. den. D'où vient qu'il reste encore dans quelques Coustumes des amendes de 3. sols 4. deniers qui n'estoient autrefois qu'à un Sol d'or. Il se peut faire que

615.

ANS DE I. C. ces Sols d'argent au commencement n'estoient que monoye de compte, & que depuis on les ait fait réels, & quasi du poids de la piece de trente sols à quatre grains prés.

Il y avoit lors vne Monoye Royale à Limoges dont vn très expert Orfèvre nommé Abbon estoit le Maistré, chez lequel S. Eloy fut mis Aprenty. *Tradidit eum ad imbuendum honorabili viro Abboni vocabulo fabro aurifici probatissimo, qui eo tempore in vrbe Lemovicina publicam fiscalis monete officinam gerebat.* Ce texte ne l'appellant Monetaire fait voir que la qualité de Monetaire estoit quelquefois differente de celle de Fermier des Monoyes.

623. Chlotaire jugeant qu'un si grand Royaume avoit besoin de plus d'un Prince pour en conserver la paix, donna l'Austrasie à Dagobert son fils aîné, & pour le conduire & lui servir de Conseil, Arnoul Evêque de Mets & Pepin, joignant en ces deux Ministres d'Etat ce qu'il y avoit de plus prudent & de plus genereux en France. Son choix eut le succès qu'il en attendoit, pendant que Dagobert se laissa conduire par leur avis il fut en admiration à toute l'Europe.

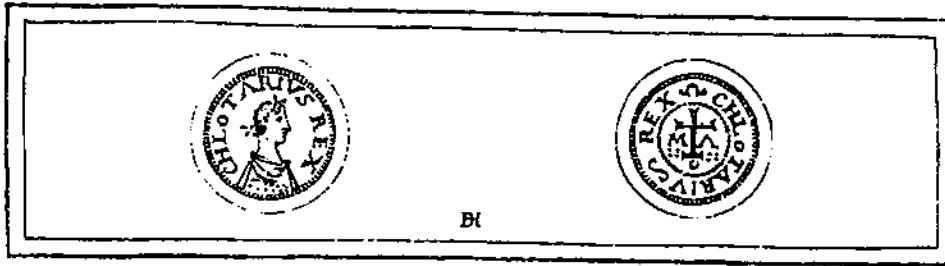
626. Trois ans après il fit venir Dagobert à Clichy, & le mariant avec Gomatrude sa belle-sœur lui rendit par l'avis des Grands de son Royaume les Ardennes & les Monts de Vauge qu'il avoit retranchez de l'Austrasie, & qui sembloient devoir estre la semence de discorde entre-eux. Il retint la Provence.

Les Saxons sujets de Dagobert se revolterent & lui donnerent occasion de monstrier sa valeur : les rebelles obstinez se deffendirent avec tant de courage qu'ils obligerent Chlotaire d'aller à son secours, leurs forces jointes ils leur donnerent la bataille. Chlotaire tua leur Chef de sa main, & par ses dépouilles augmenta l'honneur de sa victoire, en memoire de laquelle il fit fabriquer à Marseille des

200.

T I E R S de Sol d'or avec sa teste d'un costé ceinte du diadème de perles, avec l'habit Royal brodé, & vne chaisne de perles, pour legendes, en l'un CHLOTARIVS REX, en deux autres vne R seulement : & de l'autre costé vne Croix avec son pied & la boule, les deux premieres lettres de *Mastilia* sous les bras; en l'une deux cœurs, & pour legende VICTVRIA CHLOTARII; en l'autre des points, & pour legende CHLOTARII VICTVRIA; & sur la troisième au

CHILDEBERT. DES MONOYES DE FRANCE. CHLOTAIRE. 28,
 lieu de points vn v & vne N, & pour legende, VICTVRIA ANS DE I. C.
 CHLOT.



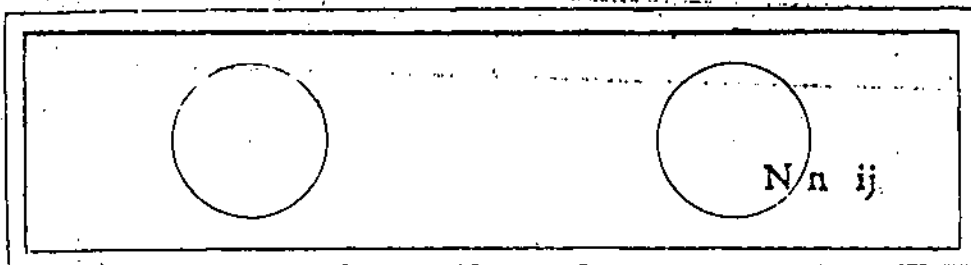
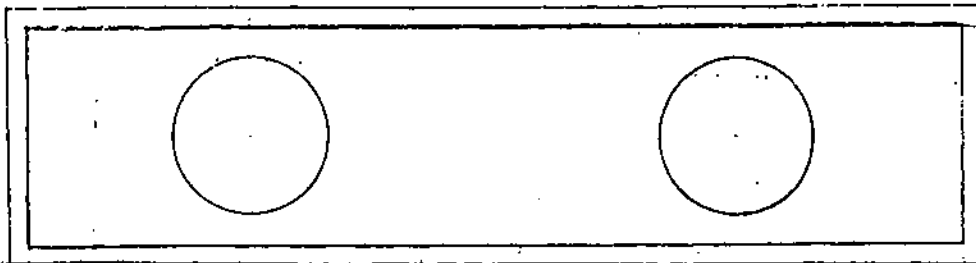
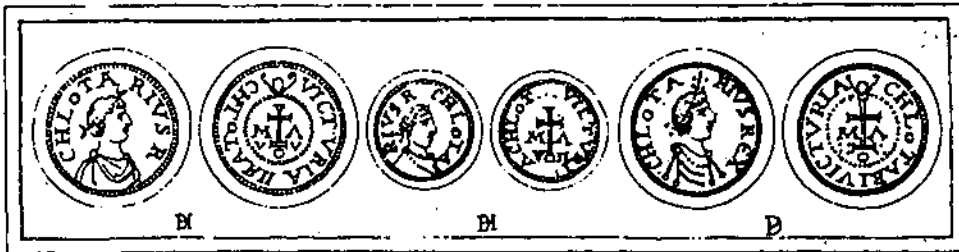
Cette bataille fut quasi la derniere action de ce Prince:
 après avoir fait vne assemblée generale à Clichy pour regler les
 affaires de son Estat, il mourut de maladie en l'âge de qua-
 rante-quatre ans, laissant deux enfans, Dagobert de son pre-
 mier mariage, & Aribert de son second.

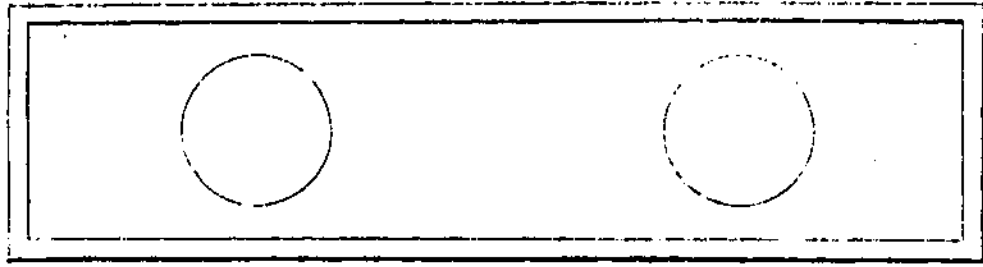
628.

MONOYES DE CHLOTAIRE.

201. 202. 203.

SOLS d'or fabriquez à Marseille, avec sa teste & la Croix,
 & son nom pour legende.





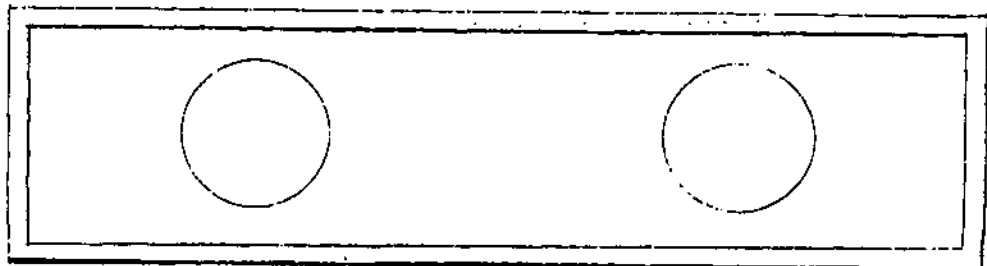
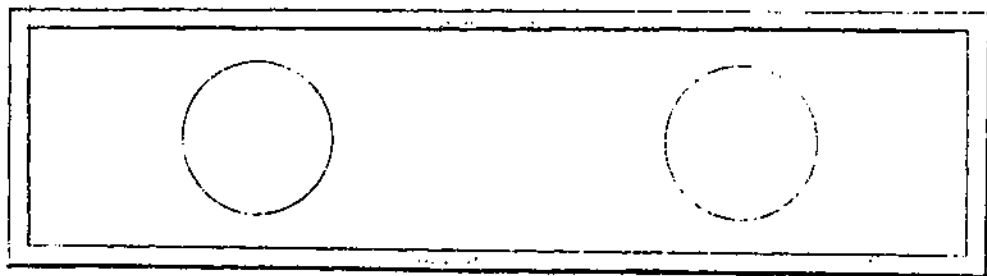
D A G O B E R T I.

628. **D** A G O B E R T ayant appris la mort de Chlotaire assen-
bla les Grands d'Austrasie, & prevenant par sa diligen-
ce Aribert s'empara des thresors & du Royaume, ne lui
donnant pour son partage que Tholose & vne partie de l'A-
quitaine.

Il ordonna en suite que l'on fabriquerait sous son nom les
monoyes suivantes.

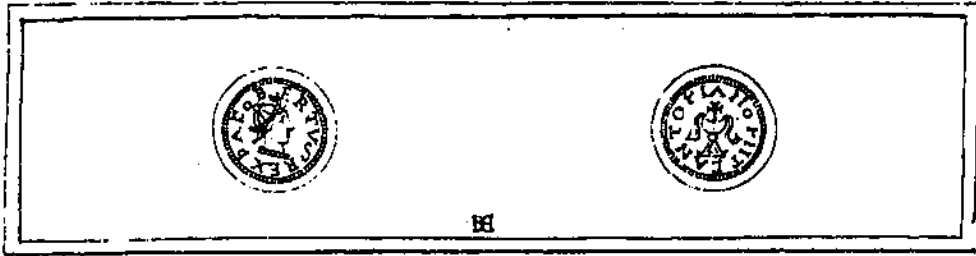
206. 207.

S O L S d'or de mesme poids, titre & valeur que les prece-
dens.



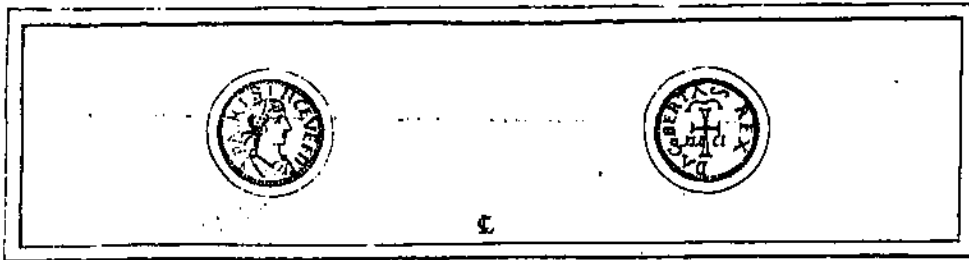
208.

TIERS de Sol ayant d'un costé la teste de Dagobert avec le bonnet bordé du diadème de perles, & pour legende DAGOBERTVS REX: de l'autre costé le Calice & la Croix dessus, comme sur ceux de Cherebert, & pour legende GANTOFIANO FIIT.



209.

AUTRE avec la mesme teste sans le bonnet, le diadème de perles double, les cheveux pendans sur le col, & pour legende PARISINN. CEVE FIT. pour *Parisina Civitate*, & de l'autre costé vne Croix & au dessus vn omega ou vne forme d'ancre, au dessous des bras ELIGI pour *Eligius*, & pour legende DACOBERTVS REX.



Eligius estoit le nom du Monetaire, & il y a lieu de croire que c'estoit S. Eloy qui estoit encore Orfévre, & demouroit dans le Palais de Dagobert, ayant joint ces deux emplois à l'imitation d'Abbon, chez lequel il avoit esté apprenti, qui estoit Orfévre, & Garde ou Intendant de la Monoye Royale de Limoges, comme il a esté remarqué sous l'an 622.

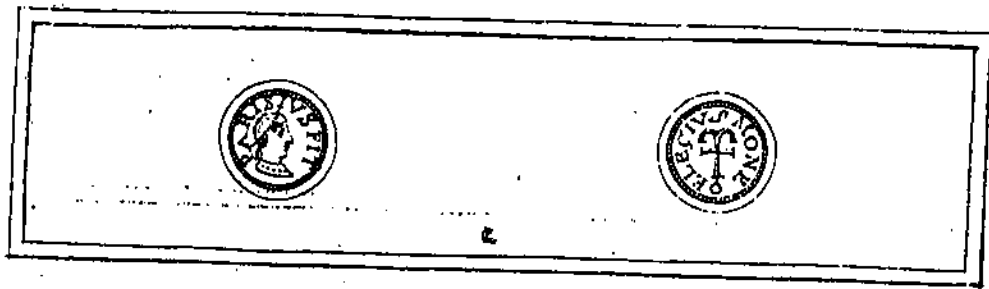
Dans la vie de S. Eloy rapportée par Duchesne en son premier volume fol. 628. il est dit qu'après la mort de Chlotaire, Dagobert l'aima tendrement, & qu'il lui fit fabriquer plu-

ANS DE I. C.

siieurs ouvrages d'or & de pierreries. *Fabricabat in usum Regis utensilia quamplurima ex auro & gemmis. Sedebat fabricans in defossam, & contra eum Thille vernaculus ejus ex genere Saxonum &c.* Et en suite il est rapporté que pendant la vie de Dagobert il fit plusieurs châsses d'or & d'argent, dont il lui fournissoit les matieres, sçavoir celles de S. Germain Evesque de Paris, S. Severin, Piat, Quentin, Lucien, Maximien, Julien, & de Sainte Geneviefve, & entre autres celles de Saint Martin de Tours, & le Tombeau de S. Denis.

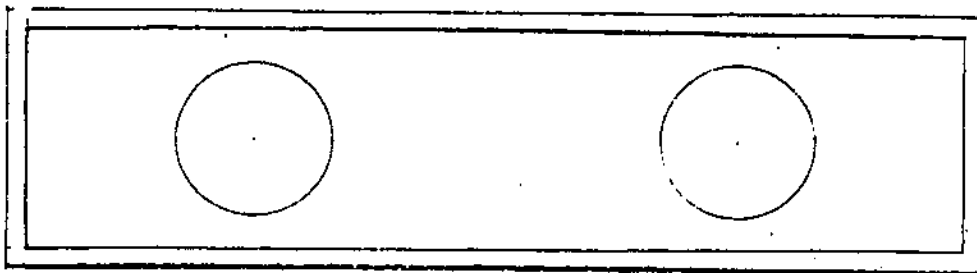
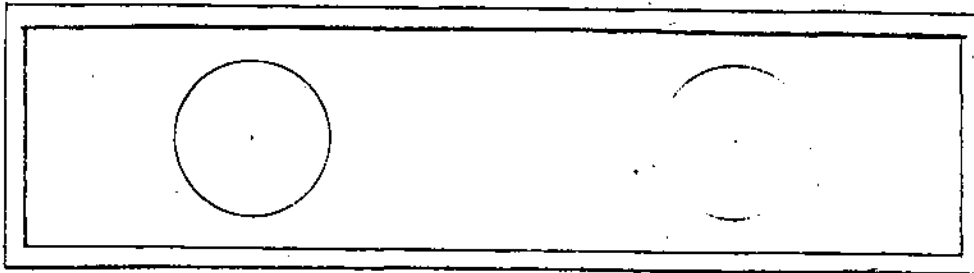
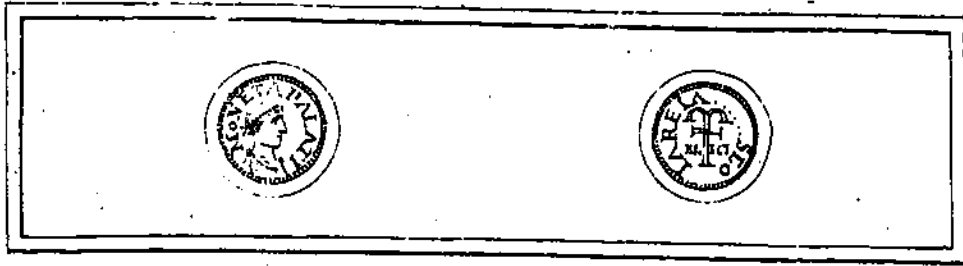
Surius en sa vie remarque qu'il fut aussi Garde des Trezors du Roy; ce qui fait voir que les François suivoient encore la police des Romains pour les monoyes, & que celui qui avoit la direction des Finances avoit aussi le soin des monoyes. Il estoit lors vestu magnifiquement: *utebatur in primordio auro & gemmis in habitu, habebat zonas auro & gemmis comptas, nec non & crumenas eleganter gemmatas, lineas metallo rutilas, &c.*

AVTRE Tiers de Sol d'or avec la teste de Dagobert semblable à la precedente, pour legende PARISIVS FIT. De l'autre costé la Croix, l'ancre ou l'omega, vne boule au dessous de la Croix, & pour legende ELIGIVS MONE. pour *Monetarius*, ce qui confirme ce qui a esté remarqué ci-dessus.



210.

AVTRE Tiers de Sol fabriqué dans le Palais Royal ayant d'un costé la teste de Dagobert, & pour legende MON. PALATI pour *Moneta Palatina*. De l'autre costé la Croix ancrée, sous les bras ELIGI, & pour legende SCOLARE. F. A. ce qui ne se peut expliquer y ayant quelques lettres effacées.



Dagobert après avoir partagé son frere, fit la visite de la Bourgogne qui avoit besoin de sa presence pour abaisser l'orgueil & punir l'injustice des Grands. A son retour il repudia Gomatrude, & épousa Nantilde l'une de ses Damoiselles. L'année suivante visitant l'Austrasie il devint amoureux de Ragnetrude, de laquelle il eut Sigibert.

629.

Dans vn Titre de la Foire de S. Denis datté de l'année seconde du Regne de Dagobert qui respond à l'an 630. il est parlé de quelques impositions qui devoient estre levées, sçavoir de chaque charetée de miel deux sols. La qualité de cet impost, au cas que le Titre soit veritable pourroit faire croire que ces sols estoient d'argent valant douze deniers. Si cela est, le Sol d'argent sur le pied de la proportion dixième devoit estre à la taille de vingt-quatre à la livre, de deux cens

630.

ANS DE I. C.

cinquante deux grains de poids, c'est à dire du poids de quatre dragmes à soixante-trois grains pour dragme.

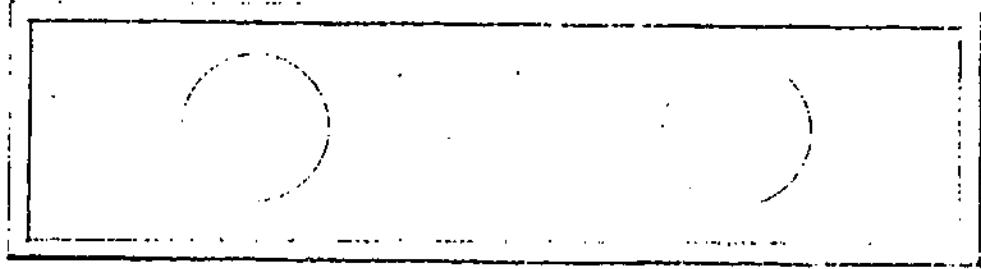
631.

On croit qu'Aribert mourut pendant cette année (d'autres le font vivre jusques en 637.) après avoir heureusement gouverné son petit Royaume & emporté quelques avantages sur les Gascons. Son fils unique estant mort quelque temps après Dagobert fut soupçonné d'avoir avancé leurs jours.

MONOYES D'ARIBERT.

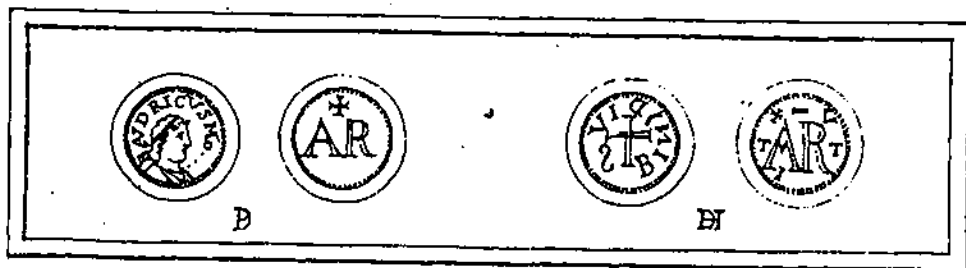
213.

SOLS d'or.



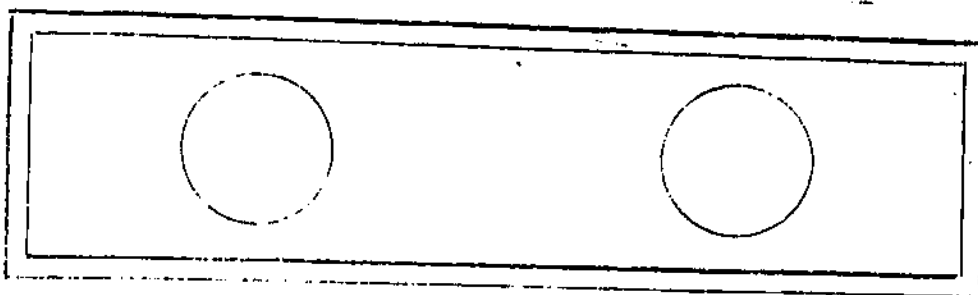
214.

TIERS de Sol d'or avec vne Croix d'un costé, & pour legende quelques lettres qui semblent former le mot BINIDIVS ou BINFIDIVS : de l'autre costé vn A & vne R, & quelques lettres sans suite, l'A & l'R semblent vouloir exprimer ces mots ARIBERTVS REX. Autre avec la teste d'Aribert ornée de diadème, pour legende BAUDRICVS MO..... pour *Monetarius* : de l'autre costé A & R.



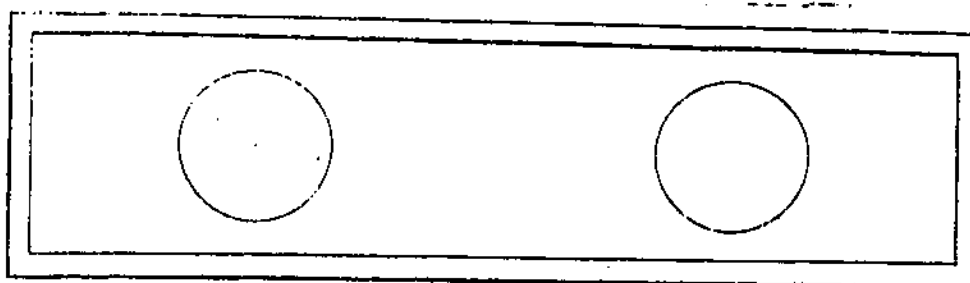
DENIERS d'argent.

215.



PIECES de billon.

216.



Sifenand vn des Seigneurs d'Espagne demanda du secours à Dagobert qui lui envoya de bonnes troupes avec lesquelles il chassa Suintila Roy du pays & se fit élire en sa place. Il luy avoit promis pour recompense le bassin d'or orné de pierres riés qu'Ætius avoit donné autrefois à Thorismond. Il le faut demander par des Ambassadeurs auxquels les Gots l'osterent par violence, & Sifenand fut obligé d'envoyer à Dagobert pour le prix du bassin deux cens mil sols. L'Histoire de Dagobert semble vouloir dire qu'ils n'estoient que d'argent *ducenta millia solidorum missorii ipsius pretium Rex à Sifinando accepit. Fertur enim quòd ipsum argentum ad opus fabrica Ecclesie Sancti Dionysii Martyris obtulerit, cap. 30.* Ce seroit près de trois cens mil livres. Monsieur le President Fauchet croit que ces Sols estoient d'or, les deux cens mil vaudroient neuf cens soixanté & quatorze mil sept cens quatre-vingts trois livres. Il est plus croyable qu'ils estoient seulement d'argent, cette somme estant assez considerable pour le temps.

Dagobert commença cette année le bastiment de l'Eglise de Saint Denis.

632.

ANS DE L'É.
633.

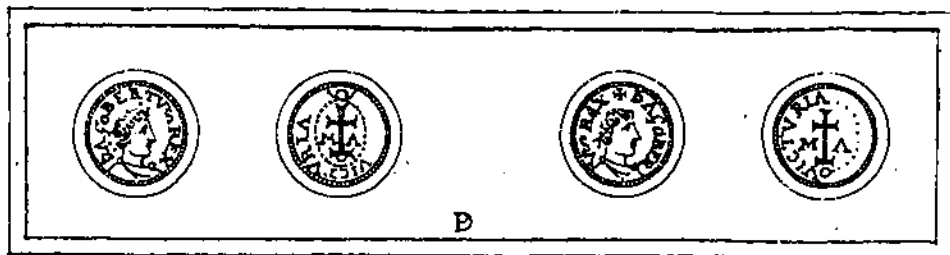
Pour exciter les Austrasiens à se deffendre contre les Vindi-
des qui faisoient des courses dans leur pays, & pour les main-
tenir dans leur devoir il leur donna Sigebert son fils vnique
pour estre leur Roy, & pour conseil Chunibert Evesque de
Cologne, & Adalgysele Duc ou Comte du Palais.

Nantilde estant accouchée d'un fils qui fut nommé Chlo-
vis, Dagobert lui assura après sa mort les Royaumes de Neu-
strie & de Bourgogne, avec le Duché de Dentelen qui estoit
le pays situé entre les rivieres de Seine & d'Oise & la mer,
ne pouvant revoquer la donation de l'Austrasie qu'il avoit
faite à Sigibert qui n'estoit fils que d'une concubine.

Les Gascons s'estant rebellez, Dagobert envoya vne puis-
sante armée qui les défit & ravagea tellement leur pays qu'ils
furent contraints de demander la paix.

En memoire de cette victoire qui lui cousta peu de sang,
& qui fut la seule qu'il obtint pendant son Regne, il fit fa-
briquer les pieces suivantes qui sont des Tiers de Sol d'or,
ayant d'un costé sa teste avec le diadème perlé, & pour le-
gende DAGOBERTVS REX. De l'autre costé vne Croix
avec vn pied sur vn monde, vne M & vn A sous les bras, peut-
estre pour marquer que ces pieces avoient esté fabriquées
dans la ville de Marseille, qui est exprimée par ces deux lettres
qui sont les premieres de *M*arsilia, & pour legende VRIA
qui est le reste de VICTVRIA DAGOBERTI ou REGIS,
comme en celles de Chlotaire rapportées ci-dessus, en l'une
la Croix est dans vne couronne de palmes ou de laurier.

217.



Il est certain que Dagobert estoit maistre de Marseille pen-
dant son Regne, la preuve peut estre tirée de la vie de S. Di-
dier Evesque de Cahors chap. 4. où il est dit qu'en la sep-
tième année du Regne de Dagobert Siagrius qui estoit Gou-
verneur de Marseille mourut, que Dagobert envoya Didier

son frere pour gouverner en sa place. Et dans la vie de Saint Sulpice Patriarche de Bourges il est parlé d'un Esonus qui avoit eu le mesme gouvernement sous Dagobert.

L'Eglise de S. Denis estant achevée & enrichie par Dagobert de la dépouille des autres, & particulièrement de celle de S. Hilaire de Poitiers, fut dediée le 24. Fevrier.

L'Auteur de la vie de S. Eloy a remarqué que le Roy Dagobert lui donna un village nommé Salomniac proche de Limoges, que cette donation fut faite au temps que l'on exigeoit le tribut des habitans du pays pour le porter dans le Tresor du Roy, que le tout estant assemblé, & l'Officier preposé pour lever ce droit & le Monetaire (sans doute de la ville de Limoges où il y avoit une Monoye) voulant reduire l'or en masse & l'affiner pour le porter tres-pur dans le Tresor suivant la coustume, ne le purent fondre pendant quatre jours jusques à ce que les nouvelles arriverent de la donation faite à S. Eloy.

Ce passage fait voir que les Rois François suivoient la police des Romains dans la levée des impositions qu'il nomme *Census*, qu'ils les exigeoient en or comme ils faisoient, reduisoient les especes en masse, & les affinoient pour les conserver dans le Tresor & les convertir en monoye, & c'estoit peut-estre la raison pour laquelle le Monetaire y estoit present.

Dans le Titre de la fondation du Monastere de Wisimbourg au Diocese de Spire, il est dit que Dagobert lui donna le droit de fabriquer de la monoye avec les mesmes figures, & les mesmes lettres que celles de la ville de Spire. C'est l'une des plus anciennes concessions que j'aye encore veuës dans nostre Histoire.

Dans un autre Titre pour l'Abbaye de S. Denis datté de l'an dixième de Dagobert il y a une peine establie contre ceux qui y contreviendroient de dix livres d'or tres-pur, & de vingt livres d'argent affiné payables au poids du Palais, *ad pensum Palatii solvere cogatur*. Ce qui peut servir de preuve que le poids original estoit gardé dans le Palais où il y avoit une Monoye par celui qui estoit l'Intendant ou Garde du Tresor & de la Monoye, de mesme que chez les Romains le *Comes Sacrarum Largitionum* avoit la direction des Monoyes & des poids de l'Empire qui servoient à peser l'or & l'argent, comme il a

esté remarqué dans le traité des monoyes Romaines. D'où est venuë sans doute la coustume & le droit dont jouit encore à present la Cour des Monoyes de France, de garder & d'estre depositaire de l'original & de l'estallon des poids du Royaume & d'en avoir la direction & la Jurisdiction Souveraine.

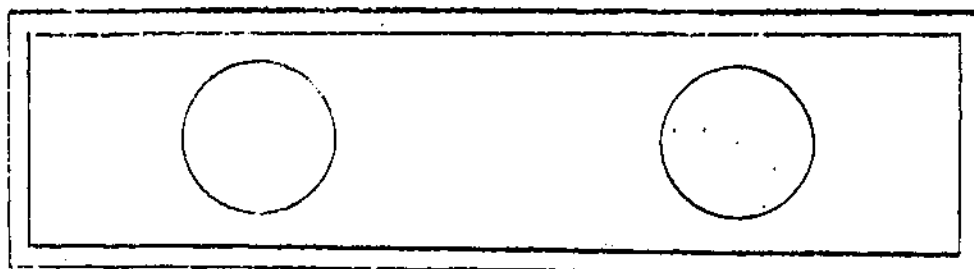
637. Dagobert estant tombé malade à Espineuil se fit porter à S. Denis où il mourut le dix-neufvième Janvier.

Il semble qu'on ne puisse douter que le Regne de Dagobert n'ait duré jusques au dix-neufvième Janvier 643. en comptant l'année du mois de Mars, ou 644. en la comptant du premier Janvier, après les deux Titres donnez dans l'Histoire de France de Duchesne tom. i. fol. 632. Le premier est la vie de S. Eloy écrite par S. Ouën, dans laquelle il dit lui mesme qu'il fut élu Evesque de Rouën & S. Eloy Evesque de Noyon en vn mesme jour dans la ville de Rouën, & qu'ils furent sacrez par les mesmes Evesques, & que ce jour fut le Dimanche devant les Litanies quatorzième jour du troisième mois, c'estoit le mois de May, l'année commençant lors au mois de Mars, l'an troisième du Regne de Chlovis le jeune. *Convenientes igitur simul in civitate Rothomagensi XIII. die mensis tertii anno III. Chlodovei juvenculi adhuc Regis die Dominico ante Litanias, consecrati sumus gratis ab Episcopis pariter Episcopi.* Le second est la vie du mesme S. Ouën qui est au feuillet 636. dans laquelle il est porté au chap. 14. qu'ils furent sacrez en mesme jour, & que ce jour fut celui devant les Ides de May, c'est à dire le quatorzième de l'an de l'Incarnation 646. *Anno Domini. Incarn. DCXLVI. pridie Idus Maias Dominico die ante Litanias.* Mais comme j'ay commencé à suivre les dattes de l'Histoire de M. de Valois, je continueray pour ne donner lieu à aucune confusion.

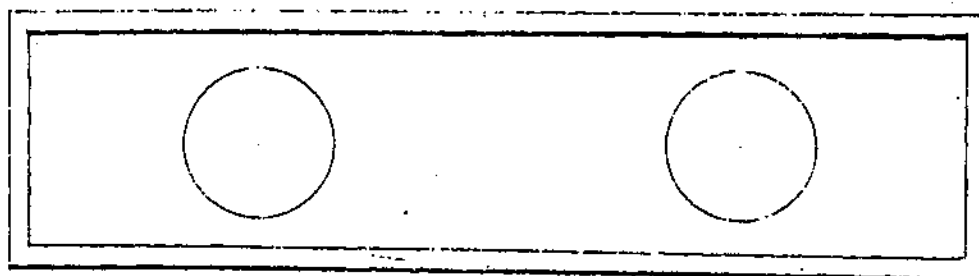
La generosité & la gloire des Rois de la premieré Race fut ensévelie avec Dagobert dans vn mesme tombeau, les vices & la lascheté des suivans firent mourir cette belle reputation qui les rendoit redoutables à toute la Terre, & le partage imprudent de leur autorité donna naissance à la grandeur des Maires qui les priverent enfin de leur Empire.

DAGOBERT. DES MONOYES DE FRANCE. 293
AVTRES MONOYES DE DAGOBERT ANS DE I. C.
fabriquées au commencement & à la fin de son Regne.

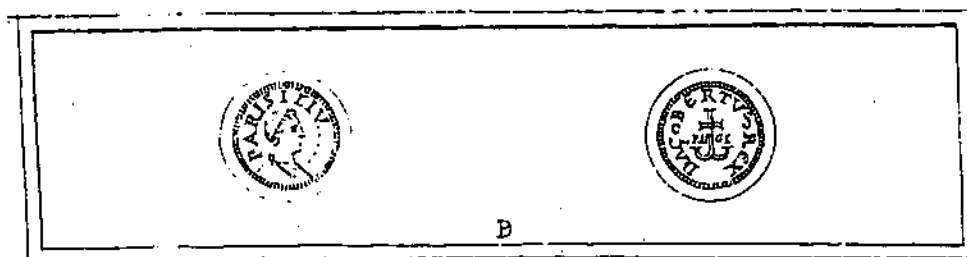
218.
 SOLS d'or comme les precedens.



219.
 DEMI-SOLS.



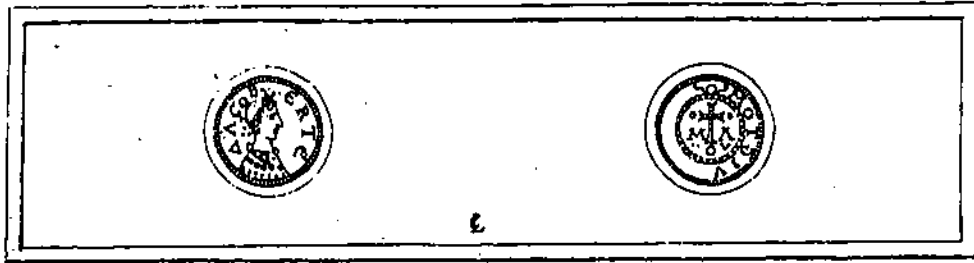
220.
 TIERS de Sol d'or ayant d'un costé la teste de Dagobert ornée du diadème ou filet de perles, pour legende PARISI CIV..... De l'autre costé la Croix ancrée, sous les bras È LI GI, pour legende DAGOBERTVS REX.



221.
 AVTRE avec la mesme teste & l'habit brodé de perles & de pierreries, pour legende DAGOBERTE. De l'autre costé

ANS DE I. C.

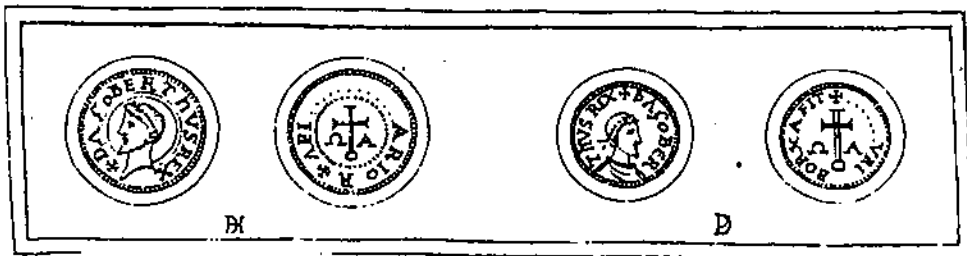
la Croix avec son pied posée sur vne boule & environnée d'un cercle de perles renoué par le haut, sous les bras les lettres M & A pour monstrier le lieu de la fabrication, deux points aux bouts des bras, & pour reste de legende qui est gravée à gauche VICTO M. qui estoit le nom & la qualité du Monetaire.



222.

AVTRE avec la mesme teste mais barbuë, ce qui marque que ces pieces ont esté fabriquées sur la fin de son Regne, & pour legende DAGOBERTHVS RIX. De l'autre costé la Croix avec son pied sur la boule, vñ *alpha* & vñ *omega* sous les bras, & pour legende . . . NVM. RIBORXA FIT. Ce lieu m'est inconnu, & la lettre H adjoustée au nom de Dagobert fait croire que ce lieu estoit situé en quelque Province de l'Austrasie

AVTRE avec la teste barbuë & le diadème de perles, qui semble fabriquée au mesme endroit, pour legende d'un costé DAGOBERTHVS REX. De l'autre la Croix, l'*alpha* & l'*omega*, & pour reste de legende AFI. . V. MRIO. R, ce qui fait le commencement du nom du Monetaire, & sa qualité abrégée pour dire *Monetarius Regis*. Y ayant peut-estre dans la mesme ville deux Monoyes, l'une publique & Royale ou fiscale, comme la vie de S. Eloy nomme celle de Limoges, *publicam fiscalis moneta Officinam*, & vne autre accordée à la ville ou à quelque Eglise, comme à celle de Spire & de Wisimbourg remarquées ci-dessus.



223. 224.

